

VIEXX-VV-SUR-COUESNON

Rue Du Mont Saint Michel
Rue Des Etangs



Lotissement "Le Val du Couesnon"

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE MODIFICATIF N°1

Dossier n° L20879

Echelle : 1/500

Indice	Date	Objet
A	18/11/21	Plan VPAM
B	17/01/22	Plan VPAM suite incomplet
C	06/04/22	Plan VPAM suite incomplet/Modif PROM
D	02/05/22	Plan VPAM suite incomplet/Modif Lot n°1
E	03/07/23	Plan VPAM Modificatif n°1

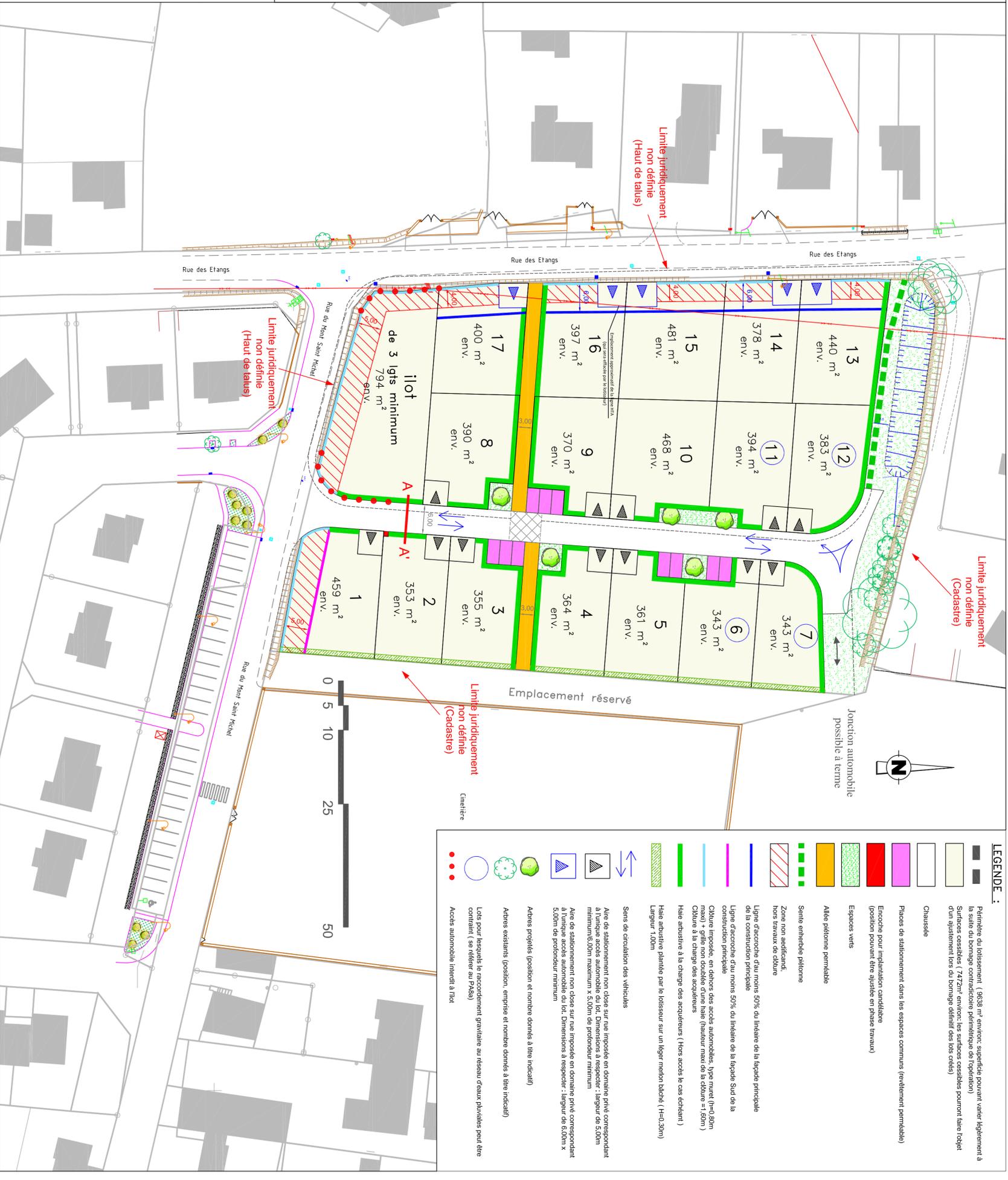
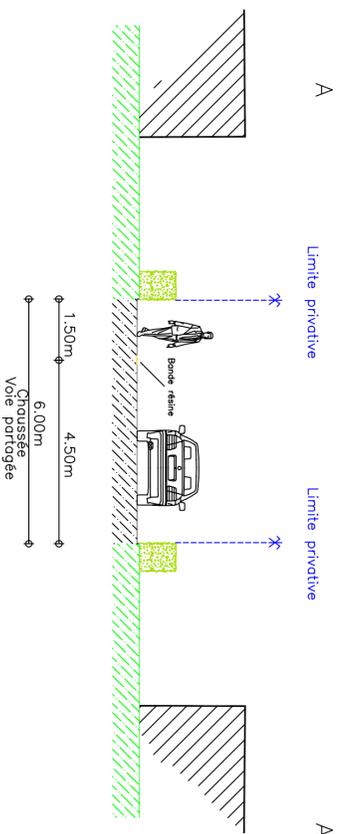
Dressé par :



Géomètres-Experts Fonciers
Maître d'Œuvre en Urbanisme et VRD
Parc Cèdes - Bâtiment L - 21, Rue Ferdinand Buisson 53810 CHANGÉ
BP 51503 - 53015 Laval Cédex
Tél. 02 43 53 67 21 - Fax: 02 43 53 64 86
E-mail: laval@kaligéo.fr



Profil A-A'



LEGENDE :

- Périmètre du lotissement (9838 m² environ, superficie pouvant varier légèrement à la suite du bornage contradictoire périmétrique de l'opération)
- Surfaces cessibles : 7472m² environ; Les surfaces cessibles pourront faire l'objet d'un ajustement lors du bornage définitif des lots créés
- Chaussée
- Places de stationnement dans les espaces communs (revêtement perméable)
- Encadrement pour implantation carportable (position pouvant être ajustée en phase travaux)
- Espaces verts
- Allée pilotonne perméable
- Semis enherbée pilotonne
- Zone non affectant, hors travaux de clôture
- Ligne d'acrotiche d'au moins 50% du linéaire de la façade principale de la construction principale
- Ligne d'acrotiche d'au moins 50% du linéaire de la façade Sud de la construction principale
- Clôture imposée, en dehors des accès automobiles, type mural (hauteur maxi) + grille non doublée d'une haie (hauteur maxi de la clôture = 1,60m) Clôture à la charge des acquéreurs
- Haie arbustive à la charge des acquéreurs (hors accès le cas échéant)
- Haie arbustive plantée par le lotisseur sur un léger mouton bachelé (1+0,30m) Longueur 1,00m
- Sens de circulation des véhicules
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00m minimum; 6,00m maximum x 5,00m de profondeur minimum
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 6,00m x 5,00m de profondeur minimum
- Adresses projetées (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Adresses existantes (position, emprise et nombre donnés à titre indicatif)
- Lots pour lesquels le raccordement gravitaire au réseau d'eaux pluviales peut être contraint, (se référer au PA4a)
- Accès automobile interdit à l'arrêt